



Fiche Produit

Responsabilité civile

- Un stagiaire commet une erreur dans votre élevage ?
- Vos chiens causent des dégâts ?
- Des dommages à vos chiens lors d'un transport ?

Les points forts

- ✓ Une offre spécialement conçue pour votre activité par des professionnels de votre secteur
- ✓ Un tarif très attractif
- ✓ Les dommages aux animaux confiés garantis jusqu'à 30 000 €
- ✓ Le transport des animaux garanti jusqu'à 10 000 €

Contactez-nous au [02.44.88.12.99](tel:02.44.88.12.99) ou apcc@gescopim.fr pour une étude personnalisée

Tableau des garanties

Garanties	Plafonds HT
Responsabilité civile en cours d'exploitation	
Tous dommages confondus	10 000 000 €
Dont dommages matériels et immatériels	2 000 000 €
Faute inexcusable	1 500 000 €
Dommages aux animaux confiés	30 000 €
Transport des animaux	10 000 €
Atteinte à l'environnement	650 000 €
Responsabilité civile professionnelle et après livraison	
Tous dommages confondus	2 500 000 €
Dont dommages immatériels non consécutifs	200 000 €
Tarif Mensuel à partir de	25 €

APCC est une marque du Syndicat National des Professionnels des Chiens et Chats (SNPCC).

SNPCC – 239 rue des bottes - 01320 CHALAMONT - est enregistré à l'ORIAS sous le numéro 16 004 390 (www.orias.fr) en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance de GESCOPIM

GESCOPIM : 2 rue de la Cornouaille 44300 NANTES - SAS au capital de 31 060€ - RCS NANTES 522 399 757

Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 10 056 956 (www.orias.fr) en qualité de Courtier d'assurance ou de réassurance (exerçant sous les modalités du b de l'article L.520-1 II du code des assurances) – nous tenons à votre disposition sur simple demande la listes de nos fournisseurs actifs.

Service réclamation : GESCOPIM – 2 RUE DE LA CORNOUAILLE – 44300 NANTES – 02.72.52.52.20

En sa qualité de courtier en assurance, soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à GESCOPIM.